

**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif
au projet de concentration économique concernant la prise de contrôle
exclusif des sociétés « LG-LHT Aircraft Solutions GmbH », « LG-LHT
Passenger Solutions GmbH » et « AerQ GmbH » par la société
« Lufthansa Technik AG ».**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur** : La société « *Lufthansa Technik AG* » ;
- **Les cibles** :
 - La société « *LG-LHT Aircraft Solutions GmbH* » ;
 - La société « *LG-LHT Passenger Solutions GmbH* » ;
 - La société « *AerQ GmbH* ».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Produits de système de gestion et divertissement de cabine.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 17 juin 2024.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise de contrôle exclusif des sociétés «LG-LHT Aircraft Solutions GmbH», «LG-LHT Passenger Solutions GmbH» et « AerQ GmbH » par la société «Lufthansa Technik AG».

« *Lufthansa Technik AG* » est une société anonyme de droit Allemand, filiale à 100% de « Deutsche Lufthansa AG » détenue par le Groupe « Lufthansa. ». « Lufthansa Technik AG » est active dans le domaine de la fourniture de services de maintenance et de réparation d'avions, de moteurs et de composants d'avions, ainsi que dans le développement et la fabrication de systèmes de cabine.

« **LG-LHT Aircraft Solutions GmbH** », « **LG-LHT Passenger Solutions GmbH** » et « **AerQ GmbH** » sont des sociétés à responsabilité limitée de droit allemand, actives dans la fabrication et le développement de systèmes et de divertissement pour les cabines d'avions.

Fait à Rabat, le 06 Juin 2024.